Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260722-03_20260720-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de l'Ile de Bréhat

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à quatorze heures et zéro minute, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :	**Olivier CARRÉ, maire**
	Emmanuelle DAIGRE, première adjointe
	Patrick PICARD, deuxième adjoint
	Marion REGLER, troisième adjointe
	Juliette PRIGENT, conseillère
	Philippe GOBYN, conseiller
	Dominique SICHER, conseiller
	Virginie GOMBAULT, conseillère
	Charlie DELAMARE, conseiller
	Stéphane ANDRÉ, conseiller
	Antoine TARTAULT, conseiller
Secrétaire de séance :	**Dominique SICHER**

3. APPROBATION DE TRAVAUX MODIFICATIFS – IMMEUBLES LES ROCS - LOT 8 ISOLATION ET LOT 10 SOLS

Le maire rappelle que le conseil municipal a délibéré en date du 11 juillet 2025 pour l'attribution du marché de travaux relatif au projet de restructuration de l'immeuble Les Rocs. Il rappelle que les quinze lots ont été attribués, pour un montant global de 1 859 661,32 € HT, tels que :

- Lot 01 – LAVIGNE DEMOLITION / EIMH pour un montant HT de 164 245,00 €
- Lot 02 – TERIDEAL SPARFEL BRETAGNE pour un montant HT de 183 068,08 €
- Lot 03 – EIFFAGE CONSTRUCTION BRETAGNE pour un montant HT de 352 000,00 €
- Lot 04 – LA CHARPENTERIE – offre de base pour un montant HT de 29 625,82 €
- Lot 05 – MACE COUVERTURE pour un montant HT de 60 826,34 €
- Lot 06 – ETABLISSEMENTS ALAIN THOMAS pour un montant HT de 55 740,00 €
- Lot 07 – ETABLISSEMENTS ALAIN THOMAS pour un montant HT de 10 830,81 €
- Lot 08 – OPI – offre varianté V08-01 pour un montant HT de 264 982,42 €
- Lot 09 – OPI – offre de base pour un montant de 179 874,86 €
- Lot 10 – SARPIC pour un montant HT de 169 890,53 €

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260722-03_20260720-DE

- Lot 11 – ETABLISSEMENTS RONDEL pour un montant HT de 63 599,00 €
- Lot 12 – ARMOR GENIE CLIMATIQUE pour un montant HT de 96 586,04 €
- Lot 13 – SNEF pour un montant HT de 199 485,46 €
- Lot 14 – ETABLISSEMENTS RONDEL pour un montant HT de 21 784,56 €
- Lot 15 – CELT'HYGIENE pour un montant HT de 7 122,40 €

Il rappelle que trois fiches de travaux modificatifs ont été validées :

- Fiche n°1 : lot 3 gros œuvre – EIFFAGE – montant des travaux complémentaires 17 107 € HT soit 4,86 % du marché du lot 3
- Fiche n°2 : lot 5 couverture – MACE couverture – montant des travaux complémentaires 23 283,40 € HT soit 38,28 % du marché du lot 5 – travaux supplémentaires soumis à l'approbation du conseil municipal en date du 27 avril 2026
- Fiche n°3 : lot 6 menuiseries extérieures – Etablissements Alain THOMAS – montant des travaux complémentaires 1 752,67 € HT soit 3,14 % du marché du lot 6

Le maire présente les fiches travaux en cours de validation :

- Fiche n°4 : lot 8 isolation – OPI - montant des travaux complémentaires 6 167,46 € HT soit 2,33 % du marché du lot 8
- Fiche n°5 : lot 8 isolation – OPI – en cours de préparation – travaux complémentaires liés aux démolitions hors périmètre
- Fiche n°6v2 : lot 8 isolation – OPI - montant des travaux complémentaires 56 418,39 € HT soit 21,29 % du marché du lot 8 – soumis à l'approbation du conseil municipal ce jour
- Fiche n°7 : lot 4 charpente – LA CHARPENTERIE – en cours de préparation – travaux complémentaires sur la terrasse et l'étanchéité
- Fiche n°8 : lot 4 charpente – LA CHARPENTERIE - montant des travaux complémentaires 732,64 € HT soit 2,47 % du marché du lot 4
- Fiche n°9 : lot 3 gros œuvre – EIFFAGE - montant des travaux complémentaires 8 599,40 € HT soit 2,44 % du marché du lot 3
- Fiche n°10 : lot 10 sols – SARPIC - montant des travaux complémentaires 37 653,68 € HT soit 22,16 % du marché du lot 10 – soumis à l'approbation du conseil municipal

Il précise que les augmentations rapportées à hauteur du marché global représentant une hausse de 9,07 % et qu'un point à l'ordre du jour du conseil municipal de septembre-octobre soit consacré au déroulement des travaux et aux modifications du plan de financement.

Le maire indique que les travaux modificatifs soumis à l'approbation du conseil municipal sont rattachés :

- au lot 8 Isolation, justifiés par de la nécessité de protéger au feu des structures métalliques, de réaliser des gaines ENEDIS, de reconstruire un plafond coupe-feu, de remplacer des doublages, de rallonger des cloisons et d'ajouter une membrane d'étanchéité.
- au lot 10 Sols, justifiés par la nécessité de reprendre la chape sèche du R+1 et R+2 du bâtiment A.

Le maire indique que la maîtrise d'œuvre, l'atelier d'architecture DONE, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, Sembreizh, ont produits les fiches de travaux modificatifs recommandant la réalisation des travaux complémentaires présentés.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260722-03_20260720-DE

Le maire propose au conseil municipal d'approuver les travaux modificatifs du lot 8 isolation pour un montant hors taxe de 56 418,39 € ainsi que les travaux modificatifs du lot 10 sols pour un montant hors taxe de 37 653,68 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu le budget principal de la commune de l'Ile de Bréhat,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 juillet 2025 portant attribution du marché de travaux pour la restructuration de l'immeuble Les Rocs,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 avril 2026 portant approbation de travaux modificatifs sur le lot 5 couverture
Vu les fiches de travaux modificatifs présentée par la maîtrise d'œuvre,

Le conseil municipal, après avoir délibéré par neuf (9) voix pour et deux (2) voix contre (Stéphane ANDRÉ et Antoine TARTAULT), décide de :

- **APPROUVER** la réalisation des travaux complémentaires au lot 8 isolation pour un montant 56 418,39 € HT,
- **APPROUVER** la réalisation des travaux complémentaires au lot 10 sols pour un montant de 37 653,68 € HT,
- **AUTORISER** le maire signer les pièces modificatives du marché,
- **AUTORISER** le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

A ILE DE BREHAT, le 20 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Dominique SICHER

Le maire,
Olivier CARRÉ

MAIRIE-ILE DE BRÉHAT (Côtes-d'Armor)